

Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2016/1424 du 25 août 2016, renouvelant l'approbation de la substance active thifensulfuron-méthyle conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique HARASS

de la société CHEMINOVA A/S

numéro de dossier n°2019-1425

Vu le courrier d'abandon de la demande n°2017-0370 de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit HARASS de la société CHEMINOVA Agro France SAS en date du 12 février 2019,

Considérant que la société CHEMINOVA Agro France SAS souhaite abandonner sa demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit HARASS, suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active thifensulfuron-méthyle,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après est arrivée à échéance en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	HARASS UBIS
Type de produit	Générique
Titulaire	CHEMINOVA A/S P.O. Box 9, DK - 7620 Lemvig, DANEMARK
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	750 g/kg - thifensulfuron-méthyle
Numéro d'intrant	2100085
Numéro d'AMM	2110001
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	15/10/2019
Date limite pour la vente et la distribution	15/01/2020
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	15/10/2020

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2016-3701 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le **18 SEP. 2019**

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

